

Vocabulaire des six Codes ou Définitions simplifiées des termes de Droit, de Jurisprudence et de Législation forestière avec des annotations..

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Vocabulaire des six Codes ou Définitions simplifiées des termes de Droit, de Jurisprudence et de Législation forestière avec des annotations.. / par M. Biret, juris consulte..

Auteur(s) : Biret

Adresse bibliographique : A Paris : chez Tournachon-Molin, 1828

Description matérielle : 1 vol. (VIII-210 p.) ; in-8 carré

Note sur l'exemplaire : Dem. reliure

Sujet(s) : Législation, administration et politique